Image not found or type unknown

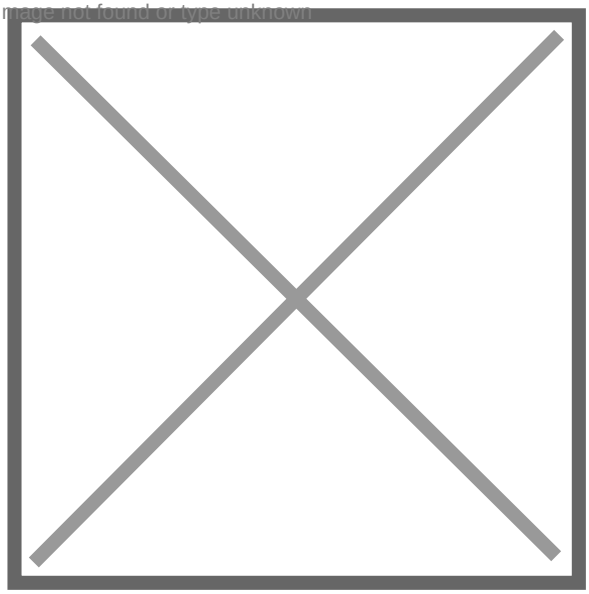

Droit de garde affaire familliale!! aidez-moi!!!!!!

Par **croisic**, le **26/05/2009** à **17:21**

Bonjour,
apres la separation de mon ex conjoint, j'ai une decision de justice pour une autorité parentale cojointe avec le pere de mon fils, et la garde de mon fils chez moi ,mais j'ai decider de demenager en aout, avec mon fils dans une autre regions que celle du pere de mon fils,je souhaiterais savoir coment je dois faire? car il est pas d'accord pour que mon fils parte avec moi dans une autre region, il me menace,il veut prendre la garde de mon fils. est-ce que je dois aller voir le juge? aidez-moi s'il vous plait merci.

Par **jeetendra**, le **26/05/2009** à **18:30**

bonsoir, vous avez l'autorité parentale conjointe et la garde de l'enfant, vous avez le droit d'emmébager ailleurs, la seule obligation c'est de prévenir votre ex-conjoint ou concubin un mois avant par courrier recommandé avec accusé de réception, lui communiquer votre nouvelle adresse, c'est tout, libre à lui s'il est pas d'accord de saisir le juge aux affaires familiales, après sa demande il a [fluo]intéret à la motiver [/fluo]sous peine de rejet, tenez bon, cordialement

Par **croisic**, le **26/05/2009** à **20:53**

bonsoir,, je souhaitais juste []vous citer une phrase qui me fait encore douter sur le jugement : **les parents devront prendre emsemble les decisions importantes concernant la sante,l'orientation scolaire,education religieuse... et le changement de residence de**

l'enfant mais le juge n'as pas mis en situation de conflit quoi faire .merci pour vos conseils cordialement.

Par **jeetendra**, le **27/05/2009** à **08:52**

bonjour, prenez contact avec la maison de justice et du droit à paris le plus proche de votre lieu d'habitation, adresses ci-dessous, courage à vous, cdt

Maisons de Justice et du droit :

MJD Paris Sud lundi matin
6, rue Bardinet 75014 : métro Plaisance
Tél. 01 45 45 22 23

MJD Paris Nord-Est mardi matin
15-17, rue du Buisson Saint-Louis 75010
métro Belleville Tél. 01 53 38 62 80

MJD Paris Nord-Ouest du lundi au vendredi
16-22, rue Jacques Kellner 75017
métro Porte de St-Ouen Tél. 01 53 06 83 50

Points d’accès au droit

PAD du 18e : 25, rue Stephenson 75018
métro Château Rouge ou la Chapelle
Tél. 01 53 41 86 60
du mardi au samedi matin sur rendez-vous

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés